

1999 B 744

AHC SURFACE TECHNOLOGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ

2019 B 576
18

EXTRAIT DES RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTES PAR L'ASSOCIEE UNIQUELE 30 JUIN 2015 PORTANT SUR LES RESULTATS



PREMIERE RESOLUTION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même code, qui s'est élevé à 7 139 € et qui a entraîné un impôt supplémentaire de 2 380 € (hors contributions).

En conséquence, elle donne à la société MT Group France Sarl, Présidente de la Société, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à la somme de 938 092.56 € de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| • à titre de dividendes, une somme de | 290 100,00 € |
| Soit 19,34 € par action | |
| • le solde au compte « autres réserves », soit | 647 992,56 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que des distributions de dividendes sont intervenues au cours des 3 derniers exercices comme suit :

Exercice	Total dividendes	Dividende / action	Soumis abattement 50% ou 40%*	Non soumis abattement 50% ou 40%
31/12/2011	600 000 €	40,00 €	40,00 €	
31/12/2012	650 100 €	43,34 €	43,34 €	
31/12/2013	500 100 €	33,34 €	33,34 €	

* Sous réserve que l'Associée puisse en bénéficier.

Cette résolution est adoptée

Certifié conforme

Le Président



AHC SURFACE TECHNOLOGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ

2019 B 576
18

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSOCIEE UNIQUE EN VUE DE SES DECISIONS A PRENDRE PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE LE 30 JUIN 2015



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Chère Associée,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqués afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera lu, dans quelques instants, le rapport rédigé par le Commissaire aux comptes en exécution de sa mission.

Au présent rapport est annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Il est précisé que les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société Aalberts Industries NV aux Pays-Bas.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1/ Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice ; progrès réalisés ; difficultés rencontrées

AHC Surface Technology est spécialisée dans le traitement de surface sélectif.



L'activité de la société s'est traduite au cours de l'exercice par un chiffre d'affaires de 4 636 227 € et un bénéfice net de 938 093 €, après un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 1 390 985 € contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 979 382 € l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2014 a augmenté d'environ 18.3 % par rapport à l'exercice 2013, du fait du démarrage de nouveaux marchés ainsi que d'une nette amélioration sur son activité vente de machines et pièces de rechange.

2/ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour 2015, le chiffre d'affaires devrait rester stable.

3/ Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

4/ Activité en matière de recherche et de développement

L'activité recherche et développement est centralisée au niveau du groupe Aalberts, plus précisément au sein du sous groupe AHC GmbH en Allemagne pour la partie traitement de surface.

II - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne dispose d'aucune filiale et elle n'a effectué aucune aliénation d'actions dans le cadre de participations croisées.

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

III – INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

- **Autocontrôle**

La société ne détient aucune action d'autocontrôle.

- **Achat / vente d'actions en exécution des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce**

Nous vous informons qu'aucune acquisition ou cession d'actions n'a été effectuée en exécution des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.

- **Utilisation des autorisations d'augmentation de capital précédemment votées par l'Associée unique**

Aucune autorisation d'augmentation de capital n'a été donnée par l'Associée unique au Président.

- **Etat de la participation des salariés au capital**

Nous vous informons qu'aucune action de la société n'est détenue par les personnes visées à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

IV – CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L. 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il vous sera demandé de prendre acte des conventions éventuellement intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son Président, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il sera fait mention des conventions nouvelles sur le registre des décisions. Sera également porté à votre connaissance les conventions éventuellement intervenues entre la Société et son Associée unique.

V - RESULTATS - AFFECTATION

1/ Modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux normes et principes comptables en vigueur, sans aucune modification par rapport à l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation.

2/ Examen des comptes et résultats

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat suivant :

Produits d'exploitation	4 861 605 €	
Charges d'exploitation	3 491 099 €	
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 370 506 €
Produits financiers	35 585 €	
Charges financières	15 107 €	
RESULTAT FINANCIER		20 479 €
Produits exceptionnels	698 €	

Charges exceptionnelles	4 090 €	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 392) €
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-
Impôt sur les bénéfices		(449 500) €
RESULTAT		938 093 €

Il résulte d'une comparaison entre les divers résultats de l'exercice et ceux de l'exercice précédent, l'évolution suivante :

Résultats	Exercice (12 mois)	Exercice précédent (12 mois)
Résultat d'exploitation	1 370 506 €	964 503 €
Résultat financier	20 479 €	14 878 €
Résultat exceptionnel	(3 392) €	(196) €
Résultat	938 093 €	644 788 €

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est élevé à 4 636 227 € contre 3 918 872 € pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires, réalisé essentiellement à l'étranger, correspond à des productions de biens (1 140 469 €) et à des prestations de services (2 426 220 €).

Les produits d'exploitation intègrent également des reprises de provisions et des transferts de charges (55 423 €), une production stockée (169 947 €) et des autres produits (8 €).

Les charges d'exploitation (3 491 099 €) ont augmenté d'environ 16 % et correspondent principalement aux achats de marchandises (856 671 €), aux achats de matières premières (86 100 €), à la variation de stock (15 158 €), aux autres achats et charges externes (967 200 €), à la masse salariale (1 158 096 €), aux impôts (155 020 €), à des dotations aux comptes d'amortissement (243 419 €) et à des dotations au compte de provision pour risques et charges (9 424 €). La masse salariale a augmenté d'environ 5.6 % avec un effectif moyen salarié de 23 salariés identique à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 1 370 506 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 964 503 € au 31 décembre 2013.

Le résultat financier (bénéficiaire de 20 479 €) correspond principalement à la charge d'intérêts de la société (15 107 €), diminuée de 35 585 € de produits financiers.

Le résultat exceptionnel (perte de 3 392 €) correspond à des pénalités liées à un contrôle douanier.

Après un impôt sur les sociétés de 449 500 €, la société a donc réalisé un bénéfice net comptable de 938 093 € contre un bénéfice net comptable de 644 788 € à la clôture de l'exercice précédent.

Il est précisé que la société est toujours membre du groupe fiscal dont la société Aalberts Industries France est tête de groupe.

Au cours de l'exercice, la société a effectué 91 320 € d'investissements dont 1 553 € d'immobilisations incorporelles, et 89 767 € d'immobilisations corporelles.

3/ Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 938 092.56 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à titre de dividendes, une somme de 290 100,00 €
soit 19,34 € par action
- le solde au compte « autres réserves », soit 647 992.56 €

4/ Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Total dividendes	Dividende / action	Soumis abattement 50% ou 40%*	Non soumis abattement 50% ou 40%
31/12/2011	600 000 €	40,00 €	40,00 €	
31/12/2012	650 100 €	43,34 €	43,34 €	
31/12/2013	500 100 €	33,34 €	33,34 €	

* Sous réserve que l'Associée puisse en bénéficier.

5/ Dépenses non déductibles fiscalement / frais généraux

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 7 139 € non déductible du résultat fiscal au regard des dispositions de l'article 39-4 du même code, ce qui a entraîné un impôt supplémentaire de 2 380 € (hors contributions).

Il vous est par ailleurs précisé qu'aucune information n'a à être mentionnée au titre des dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts.

6/ Dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article "L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux exercices précédents, du solde des dettes fournisseurs et comptes rattachés, par date d'échéance :

Au 31 décembre 2013, les comptes fournisseurs et rattachés présentaient les soldes suivants :

Total dû	Courant	31 à 60 j	61 à 90 j	+ 90 j
177 984 €	177 918 €	66 €		

Au 31 décembre 2014, les comptes fournisseurs et rattachés présentaient les soldes suivants :

Total dû	Courant	31 à 60 j	61 à 90 j	+ 90 j
286 391€	244 799 €	41 592 €		

-o0o-

Après avoir pris connaissance du rapport établi par le Commissaire aux comptes de la Société, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils viennent de vous être présentés, d'affecter le bénéfice enregistré tel qu'indiqué ci-dessus et de me donner quitus de ma gestion.

Le Président,

MT Group France
représentée par Oliver Jaeger



AHC Surface Technology

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

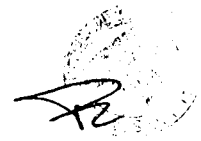
(art. R.225-81, R. 225-83 et R. 225-102 du Code de commerce)

DESIGNATIONS	2010	2011	2012	2013	2014
I SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	228 673,53	228 673,53	228 673,53	228 673,53	228 673,53
b) Nombre d'actions émises	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a) Chiffre d'affaires HT	3 425 509	5 200 774	5 070 048	3 918 872	4 636 227
b) Résultat avant impôt, amortissements et provisions	1 190 679	2 006 655	2 000 986	1 258 343	1 666 750
c) Impôt sur les bénéfices	347 907	620 398	585 715	334 398	449 500
d) Résultat après impôt, amortissements et provisions	681 000	1 187 530	1 197 729	644 788	938 093
e) Montant des bénéfices distribués (*)	500 100	600 000	650 100	500 100	290 100
III RESULTAT DES OPERATIONS PAR ACTION					
a) Résultat après impôt, amortissements et provisions	45,40	79,16	79,85	42,99	62,54
b) Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	56,18	92,55	94,35	61,60	81,15
c) Dividende par action	33,34	40,00	43,34	33,34	19,34
IV PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	22	22	25	23	23
b) Masse salariale	624 295	774 460	874 733	782 042	830 036
c) Montrant des sommes versées au titre des avantages sociaux	264 040	342 402	376 409	314 379	328 060

(*) indication des montants proposés à la distribution à l'AGO

EXEMPLAIRE GREFFE

2019 B 576
18

A handwritten signature, possibly 'F2', is written over a circular stamp that is partially obscured and difficult to read.

AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

A l'Associé unique
AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS
Avenue de Bade-Wurtemberg
57380 Faulquemont

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 11 E, Boulevard Rembrandt BP 57024 21070 Dijon Cedex
Téléphone: +33 (0)3 80 28 07 28, Fax: +33 (0)3 80 28 07 38, www.expert-comptable.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

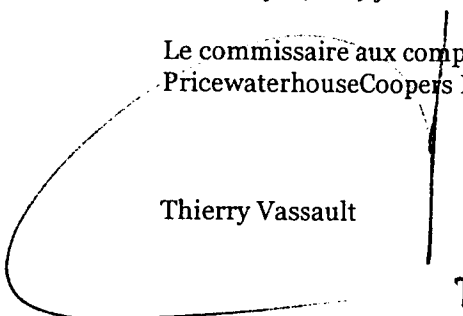
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 19 juin 2015

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault



Désignation de l'entreprise : <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>									
Adresse de l'entreprise <u>RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>									
Numéro SIRET* <u>4 2 2 3 8 7 4 8 9 0 0 0 2 5</u>										Néant ☐ *									
										Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 4 N - 1 3 1 1 2 2 0 1 3									
										Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4									
Capital souscrit non appelé (I)										AA									
Frais d'établissement *										AB									
Frais de développement *										CX									
Concessions, brevets et droits similaires										AF									
Fonds commercial (1)										AH									
Autres immobilisations incorporelles										AJ									
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL									
Terrains										AN									
Constructions										AP									
Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR									
Autres immobilisations corporelles										AT									
Immobilisations en cours										AV									
Avances et acomptes										AX									
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS									
Autres participations										CU									
Créances rattachées à des participations										BB									
Autres titres immobilisés										BD									
Prêts										BF									
Autres immobilisations financières *										BH									
TOTAL (II)										BJ									
Matières premières, approvisionnements										BL									
En cours de production de biens										BN									
En cours de production de services										BP									
Produits intermédiaires et finis										BR									
Marchandises										BT									
Avances et acomptes versés sur commandes										BV									
Clients et comptes rattachés (3)*										BX									
Autres créances (3)										BZ									
Capital souscrit et appelé, non versé										CB									
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)										CD									
Disponibilités										CF									
Charges constatées d'avance (3) *										CH									
TOTAL (III)										CJ									
Frais d'émission d'emprunt à éaler (IV)										CW									
Primes de remboursement des obligations (V)										CM									
Écarts de conversion actif * (VI)										CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO									
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :									
Clause de réserve de propriété : *										(3) Part à plus d'un an :									
Immobilisations :										CR									
Stocks :																			
Créances :																			

Désignation de l'entreprise		AHC SURFACE TECHNOLOGY		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 228 674)	DA	228 674	228 674	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 867	22 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 996 750	3 852 063	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	938 093	644 788	
	Subventions d'investissement	DJ	8 015	8 435	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 194 399	4 756 826	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		25 000	
	Provisions pour charges	DQ	59 487	77 870	
TOTAL (III)	DR	59 487	102 870		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	79 500	85 398	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	286 391	177 984	
	Dettes fiscales et sociales	DY	333 301	325 279	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	40 380	29 994	
Autres dettes	EA	41 697	41 598		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	781 269	660 254		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 035 154	5 519 950		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	781 269	660 254		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services* }	FD	217 688	FE	1 140 469	FF	1 358 157	948 582	
		FG	851 850	FH	2 426 220	FI	3 278 070	2 970 290	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 069 538	FK	3 566 689	FL	4 636 227	3 918 872	
	Production stockée*				FM	169 947	17 645		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	55 423	35 095		
	Autres produits (1) (11)				FQ	8	59		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 861 605	3 971 671
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	856 671	643 319	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	86 100	118 395	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	15 158	(16 673)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	967 200	794 412	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	155 020	92 073	
	Salaires et traitements*					FY	830 036	782 042	
	Charges sociales (10)					FZ	328 060	314 379	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	243 419	240 922
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	9 424	38 235
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	10	64
	Autres charges (12)						GF	3 491 099	3 007 168
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	1 370 506	964 503	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	35 585	30 455	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	35 585	30 455	
Total des produits financiers (V)						GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	15 107	15 577	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	15 107	15 577	
Total des charges financières (VI)						GV	20 479	14 878	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GW	1 390 985
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									979 382

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGYNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	278		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	420		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	698		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 090	196	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 090	196	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 392)	(196)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	449 500	334 398	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 897 888	4 002 126	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 959 796	3 357 339	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	938 093	644 788	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG	278	
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		196	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	35 585	30 454	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9) Dont transferts de charges	A1	2 616	35 095		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Pénalités sur contrôle douanier/ amende routière		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		4 090			
Amortissement subvention				420	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
Ecart sur provisions 2013, excédent Humanis				278	

AHC

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014



AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
--

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2014 enregistre une hausse globale du chiffre d'affaires (+ 18 %) qui s'explique pour l'activité principale traitement de surface, par le démarrage de nouveaux marchés. D'autre part, AHC a réalisé un meilleur chiffre d'affaires en vente de machines (647 k€ en 2014 contre 195 k€ en 2013) et d'outillages (plusieurs tables doubles ...)

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Suite à la nouvelle recommandation de l'ANC sur les engagements de retraite applicable aux comptes 2014, les écarts actuariels et les modifications de régime ont été comptabilisés par le compte de résultat.

Evénements post clôture

RAS

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :



- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le poste « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 64 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 2 K€.

La dotation aux amortissements est de 2 K€ au titre de l'exercice 2014.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2014.

(en K€)	31/12/13	Aug.	Dim.	31/12/14
Logiciels	62	2	-	64
Total valeurs brutes	62	62	-	64
Amort. Logiciel	59	2	-	61
Total amortissements	59	2	-	61

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau



informatique pour une valeur brute de 3 990 K€ au 31 décembre 2014 contre 3 899 K€ au 31 décembre 2013.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 90 K€ au 31 décembre 2014 correspondant essentiellement à des périphériques et au développement du nouveau procédé LASOX contre 25 K€ au 31 décembre 2013.

La dotation aux amortissements s'élève à 241 K€ au titre de l'exercice 2014 contre 239 K€ au 31 décembre 2013.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2014.

(en K€)	31/12/13	Aug.	Dim.	31/12/14
Terrains	190			190
Constructions	697	17		714
Matériel Industriel	2 891	38		2 929
Installations générales, agencements et aménagements divers	28	2		30
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	50			50
Immobilisations corporelles en-cours	43	90	57	76
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 899	147	57	3 990
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	283	38		321
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 561	200		1 761
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	28			28
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	33	3		35
Total amortissements	1 905	241		2 146

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.

3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2014, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 41 K€ (42 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2013) ainsi que de 1 983 K€ de créances envers Aalberts Industries France SNC correspondant au compte courant BNP suite à la convention de centralisation de trésorerie.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 757
Bénéfice de l'exercice	938
Distribution de dividendes	(500)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2014	5 194

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/13	Aug.	Dim.	31/12/14
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	78	9	28	59
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	25		25	0
Total	103	9	53	59

DEPRECIATIONS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Clients				
Autres dépréciations				
Total	0	0	0	0

Provisions de départ en retraite

La méthode préférentielle recommandée par l'avis CNC 03-R.01 est appliquée par la société, qui comptabilise la provision pour couvrir les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite selon la méthode du corridor. Suivant cet avis, les engagements de fin de carrière sont évalués selon la méthode préconisée par IAS 19, c'est-à-dire la méthode des unités de crédit projetée avec salaires de fin de carrière.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'inflation	2.00%	2.00%
Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
Taux d'actualisation	2.50%	3.50%
Taux moyen de charges patronales	45% - 46%	42% - 45%
Initiative du départ à la retraite	Oui	Oui
Tables de mortalité	Insee 2010-2012	Insee 2009-2011
Age départ retraite	De 60 ans à 62 ans	De 60 à 62 ans

3.9 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2014, les autres dettes sont composées de dettes fiscales et sociales à payer s'élevant à 10 K€ (10 K€ au 31 décembre 2013).

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	(7) 1 983	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (compte courant –solde IS)	6 79	

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2014 concernent principalement des autres créances pour 37 K€ dont 34 K€ de CICE (43 K€ au 31 décembre 2013).

3.12 Charges à payer

(en K€)	2014	2013
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17	15
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
- Personnel et comptes rattachés	168	170
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94	94
- Etat et autres collectivités publiques	0	0
AUTRES DETTES	8	10

3.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2014 sont principalement constituées de charges courantes et récurrentes.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2014	2013	Variation
France	1 070	731	
Etranger	3 566	3 188	
Total	4 636	3 919	18.3 %

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2014	2013
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(15)	(15)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	35	30
Produit net (charge)	20	15

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2014	2013
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	(3)	0
Produit net (charge)	(3)	0

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/14 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/14 après impôt	Montant au 31/12/2013 après impôt
Résultat courant	1 390	450	940	645
Résultat exceptionnel	(3)	(1)	(2)	0
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	1 387	449	938	645

4.5 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Non applicable

4.6 Charges et produits financiers réalisés avec des entreprises liées

(en K€)	2014	2013
Autres produits (charges) financiers	35	30
Produit net (charge)	35	30

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
The Netherland

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Aucun crédit bail n'est en-cours.

Droit Individuel de Formation (DIF)

Au 31 décembre 2014, le solde des droits s'élève à 2 680 heures.

5.3 Effectifs moyens

	2014	2013
- Ingénieurs et Cadres	3	3
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.

①

BILAN - ACTIF

2019 B576

N° 2050 2015

48

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Numéro SIRET* 4 2 2 8 8 7 4 8 9 0 0 0 2 5

Néant

				Exercice N clos le.	
				3 1 1 2 2 0 1 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	60 862	3 177
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		190 000
	Constructions *	AP	AQ	321 173	393 739
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 760 869	1 168 318
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	63 966	15 932
	Immobilisations en cours	AV	AW		75 749
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	2 206 870	1 846 914
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		151 141
	En cours de production de biens	BN	BO		28 843
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		79 000
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		552 304
	Autres créances (3)	BZ	CA		2 064 828
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		1 310 060
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		2 064
	TOTAL (III)	CJ	CK		4 188 240
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	2 206 870	6 035 154
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an :	
CP		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - <http://www.sage.fr>

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Q

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - <http://www.sage.fr>

Désignation de l'entreprise		AHC SURFACE TECHNOLOGY		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 228 674)			DA	228 674	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	22 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 996 750	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	938 093	
	Subventions d'investissement			DJ	8 015	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5 194 399	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	59 487	
	TOTAL (III)			DR	59 487	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	79 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	286 391	
	Dettes fiscales et sociales			DY	333 301	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	40 380	
	Autres dettes			EA	41 697	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	781 269		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 035 154		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	781 269	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services* }	FD	217 688	FE	1 140 469
		FG	851 850	FH	2 426 220
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 069 538	FK	3 566 689
	Production stockée*				FL
	Production immobilisée*				FM
	Subventions d'exploitation				FN
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FO
	Autres produits (1) (11)				FP
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX
	Salaires et traitements*				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)				GP
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV
					GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - <http://www.sage.fr>

Désignation de l'entreprise <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	278
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	420
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 090
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 090
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 392)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	449 500
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 897 888
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 959 796
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	938 093
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	278
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	35 585
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 616
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités sur contrôle douanier/ amende routière	4 090		
Amortissement subvention		420	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Ecart sur provisions 2013, excédent Humanis		278	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2014 enregistre une hausse globale du chiffre d'affaires (+ 18 %) qui s'explique pour l'activité principale traitement de surface, par le démarrage de nouveaux marchés. D'autre part, AHC a réalisé un meilleur chiffre d'affaires en vente de machines (647 k€ en 2014 contre 195 k€ en 2013) et d'outillages (plusieurs tables doubles ...)

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Suite à la nouvelle recommandation de l'ANC sur les engagements de retraite applicable aux comptes 2014, les écarts actuariels et les modifications de régime ont été comptabilisés par le compte de résultat.

Evénements post clôture

RAS



II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

PRICENETWORKS
COOPERS

2

- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le poste « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 64 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 2 K€.

La dotation aux amortissements est de 2 K€ au titre de l'exercice 2014.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2014.

(en K€)	31/12/13	Aug.	Dim.	31/12/14
Logiciels	62	2	-	64
Total valeurs brutes	62	62	-	64
Amort. Logiciel	59	2	-	61
Total amortissements	59	2	-	61

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et

RECEVUE
BUREAU
COMPTES
2014

[Signature]

informatique pour une valeur brute de 3 990 K€ au 31 décembre 2014 contre 3 899 K€ au 31 décembre 2013.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 90 K€ au 31 décembre 2014 correspondant essentiellement à des périphériques et au développement du nouveau procédé LASOX contre 25 K€ au 31 décembre 2013.

La dotation aux amortissements s'élève à 241 K€ au titre de l'exercice 2014 contre 239 K€ au 31 décembre 2013.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2014.

(en K€)	31/12/13	Aug.	Dim.	31/12/14
Terrains	190			190
Constructions	697	17		714
Matériel Industriel	2 891	38		2 929
Installations générales, agencements et aménagements divers	28	2		30
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	50			50
Immobilisations corporelles en-cours	43	90	57	76
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 899	147	57	3 990
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	283	38		321
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 561	200		1 761
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	28			28
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	33	3		35
Total amortissements	1 905	241		2 146

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.



3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2014, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 41 K€ (42 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2013) ainsi que de 1 983 K€ de créances envers Aalberts Industries France SNC correspondant au compte courant BNP suite à la convention de centralisation de trésorerie.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 757
Bénéfice de l'exercice	938
Distribution de dividendes	(500)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2014	5 194

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/13	Aug.	Dim.	31/12/14
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	78	9	28	59
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	25		25	0
Total	103	9	53	59

PRICEWATERHOUSE
COOPERS
2015

Q

DEPRECIATIONS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Clients				
Autres dépréciations				
Total	0	0	0	0

Provisions de départ en retraite

La méthode préférentielle recommandée par l'avis CNC 03-R.01 est appliquée par la société, qui comptabilise la provision pour couvrir les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite selon la méthode du corridor. Suivant cet avis, les engagements de fin de carrière sont évalués selon la méthode préconisée par IAS 19, c'est-à-dire la méthode des unités de crédit projetée avec salaires de fin de carrière.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'inflation	2.00%	2.00%
Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
Taux d'actualisation	2.50%	3.50%
Taux moyen de charges patronales	45% - 46%	42% - 45%
Initiative du départ à la retraite	Oui	Oui
Tables de mortalité	Insee 2010-2012	Insee 2009-2011
Age départ retraite	De 60 ans à 62 ans	De 60 à 62 ans

3.9 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2014, les autres dettes sont composées de dettes fiscales et sociales à payer s'élevant à 10 K€ (10 K€ au 31 décembre 2013).

PRICEWATERHOUSECOOPERS
17
2015

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	(7) 1 983	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (compte courant –solde IS)	6 79	

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2014 concernent principalement des autres créances pour 37 K€ dont 34 K€ de CICE (43 K€ au 31 décembre 2013).


 COOPÉRATION
 2014-2015
 F.R.

3.12 Charges à payer

(en K€)	2014	2013
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17	15
DETTE FISCALE ET SOCIALES		
- Personnel et comptes rattachés	168	170
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94	94
- Etat et autres collectivités publiques	0	0
AUTRES DETTES	8	10

3.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2014 sont principalement constituées de charges courantes et récurrentes.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2014	2013	Variation
France	1 070	731	
Etranger	3 566	3 188	
Total	4 636	3 919	18.3 %

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2014	2013
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(15)	(15)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	35	30
Produit net (charge)	20	15

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2014	2013
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	(3)	0
Produit net (charge)	(3)	0

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/14 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/14 après impôt	Montant au 31/12/2013 après impôt
Résultat courant	1 390	450	940	645
Résultat exceptionnel	(3)	(1)	(2)	0
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	1 387	449	938	645

4.5 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Non applicable

4.6 Charges et produits financiers réalisés avec des entreprises liées

(en K€)	2014	2013
Autres produits (charges) financiers	35	30
Produit net (charge)	35	30

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
The Netherland

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Aucun crédit bail n'est en-cours.

Droit Individuel de Formation (DIF)

Au 31 décembre 2014, le solde des droits s'élève à 2 680 heures.

5.3 Effectifs moyens

	2014	2013
- Ingénieurs et Cadres	3	3
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.

